



« Tenir informé » : sens, emploi et expression en 3^e, cours, exercices et méthode pour le brevet

3^e

Difficulté ★★★

⌚ 45 min

Objectif : « Tenir informé » : sens, emploi et expression

Tombe souvent au brevet

Fiche complète + corrigé

Compétence visée (programme cycle 4) : Formation des mots, sens, champs lexicaux, étymologie.



Coach Vince te résume l'essentiel

- ▶ « Tenir quelqu'un informé » signifie lui transmettre les nouvelles utiles sur une situation et le maintenir au fait de celle-ci.
- ▶ Dans cette expression, informé s'accorde avec la personne que l'on tient informée.
- ▶ Choisis cette expression quand tu veux insister sur le fait de rester au fait d'une situation, notamment lorsqu'elle évolue ; elle ne suppose pas obligatoirement des annonces répétées.

AU BREVET, ON TE DEMANDE...

Tu peux devoir expliquer le sens de l'expression dans son contexte, choisir un synonyme précis, justifier l'accord de « informé » dans une phrase, ou analyser la formation d'un mot de la famille d'« informer ».

Type de question Question de vocabulaire contextualisée, formation des mots, réécriture avec accord ou analyse d'un choix de mot.

Exemple type Dans la phrase « La responsable tiendra les familles informées des changements », explique ce que signifie « tiendra les familles informées » et justifie l'accord de « informées ».

Alerte piège Puis indique comment est formé le mot « désinformation ». Répondre seulement « elle va leur parler » sans exprimer l'idée de les maintenir au fait de la situation, ou oublier que « informées » s'accorde avec « les familles ». Pour la formation des mots, ne confonds pas le préfixe « dés- » avec le radical « inform- ».

LA LEÇON

Comprendre l'idée de suivi

L'expression tenir quelqu'un informé veut dire transmettre à cette personne les informations utiles sur une situation et la maintenir au fait de ce qui la concerne. Elle évoque souvent une durée ou une continuité : si une association prépare une sortie et annonce plusieurs changements, son responsable peut écrire : « Je vous tiendrai informés de l'organisation. » Il annonce alors qu'il transmettra les informations importantes pendant la préparation.

Cette idée de suivi ne signifie pas obligatoirement que plusieurs messages seront envoyés à intervalles réguliers. Dans « Tenez-moi informé de votre arrivée », la personne qui parle demande simplement des nouvelles concernant l'arrivée : par exemple, un message pour dire que l'on est bien arrivé, ou une information en cas de retard. L'expression peut donc servir à maintenir quelqu'un au fait d'une situation, même si une seule nouvelle utile est finalement nécessaire.

Le verbe tenir ne garde pas ici son sens concret habituel, comme dans « tenir une valise ». Dans cette expression figée, il signifie maintenir une personne dans un certain état : l'état d'être informée. On retrouve un fonctionnement proche dans « tenir prêt », « tenir responsable » ou « tenir au courant ». Comprendre cette image t'aide à choisir le bon sens : la personne ne reçoit pas forcément tous les détails, mais elle reçoit les éléments utiles pour suivre une situation.

L'expression convient dans un message scolaire, une lettre, un article, une consigne ou une situation professionnelle. Elle est plutôt soignée sans être compliquée. Elle peut exprimer un engagement : « Nous vous tiendrons informés des décisions. » Elle peut aussi formuler une demande : « Tenez-moi informé de votre arrivée. » Dans ce dernier exemple, la personne qui parle attend des nouvelles au sujet de l'arrivée.

Ne confonds pas « tenir informé » avec « apprendre une information ». Quand tu apprends qu'un événement est annulé, tu reçois une nouvelle. Quand une personne te tient informé de l'événement, elle veille à ce que tu restes au fait de la situation, surtout si elle évolue. Repère donc toujours la situation de communication. Un suivi ou la nécessité de rester au courant est-il attendu ? L'expression devient alors pertinente. Première étape de ton plan de jeu : ne choisis jamais un mot seulement parce qu'il paraît soutenu ; choisis-le parce qu'il correspond exactement à l'idée.

Construire la phrase sans faute

Élément	Rôle	Exemple correct
Sujet	Il indique qui donne les nouvelles.	La déléguée tient les élèves informés.
Verbe tenir	Il se conjugue selon le temps et le sujet.	Nous tiendrons nos familles informées.
Personne informée	C'est le complément d'objet direct du verbe tenir.	Le professeur vous tient informés.
Informé	C'est un adjectif attribut du complément d'objet direct ; il s'accorde avec ce complément.	Le professeur vous tient informées.
Information suivie	Elle est souvent introduite par de.	Le professeur vous tient informés de l'évolution du projet.

Les accords : une vérification indispensable

- Dans « Je tiens mon frère informé », informé est au masculin singulier, car il qualifie « mon frère ».
- Dans « Je tiens ma sœur informée », écris informée, car il qualifie « ma sœur ».
- Dans « Nous tenons les familles informées », écris informées, car il qualifie « les familles ».
- Dans « On vous tiendra informé », l'accord dépend de la personne désignée par « vous » : informé pour un homme, informée pour une femme, informés pour plusieurs personnes ou un groupe masculin, informées pour plusieurs femmes.
- Avec un pronom, cherche le nom qu'il remplace avant d'accorder : « Les candidates ? Nous les tiendrons informées. » Le pronom « les » remplace « les candidates ».
- Dans la forme passive, l'accord se fait avec le sujet : « Les parents seront tenus informés. » Ici, « informés » qualifie « les parents ».

Règle d'accord à appliquer seulement dans cette construction

Quand tenir est suivi d'une personne puis de l'adjectif informé, l'adjectif s'accorde avec la personne qui reçoit les informations. Écris donc : « Elle tient ses voisins informés. » Cette règle s'applique parce que « ses voisins » est le complément d'objet direct de « tient » et que « informés » le caractérise. Ne l'applique pas

automatiquement à tous les participes passés rencontrés avec le verbe « tenir » : analyse d'abord la construction de la phrase.

Formation des mots, famille et étymologie

La compétence de vocabulaire ne consiste pas seulement à connaître le sens d'une expression : au brevet, tu dois aussi savoir observer la formation des mots, repérer une famille de mots et parfois expliquer l'origine d'un terme. Le mot informé appartient à la famille du verbe informer. On y trouve notamment information, informatif, informateur, informatrice, informer et désinformation. Ces mots ont un lien de sens : ils concernent la transmission, la recherche ou la diffusion d'informations.

Observe leur construction. Dans information, le suffixe -ation permet de former un nom d'action à partir du verbe informer : informer, c'est accomplir l'action de donner une information. Dans informatif, le suffixe -if forme un adjectif : un document informatif a pour fonction d'informer. Dans informateur, le suffixe -ateur désigne souvent une personne ou un élément qui accomplit une action : un informateur informe. Ces observations t'aident à comprendre un mot inconnu sans le chercher immédiatement dans le dictionnaire.

Le mot désinformation est formé avec le préfixe dés-, qui marque ici une idée d'action contraire ou trompeuse. Il ne s'agit pas simplement d'une information absente : la désinformation consiste à diffuser volontairement des informations fausses ou manipulées pour induire quelqu'un en erreur. Attention : une erreur involontaire n'est pas nécessairement de la désinformation. Au brevet, nommer le préfixe, le radical et le suffixe permet de justifier ton analyse avec précision.

L'étymologie éclaire aussi le sens. Le verbe informer vient du latin informare, qui signifie « donner une forme », « former dans l'esprit ». À l'origine, informer quelqu'un revient donc à former son jugement ou sa représentation d'une réalité en lui apportant des éléments. Le sens actuel de « transmettre des nouvelles ou des renseignements » s'explique ainsi : l'information permet de se faire une idée d'une situation. Cette origine ne doit pas être apprise comme une date ou une formule isolée ; elle sert à mieux comprendre le lien entre les mots de la famille.

Le champ lexical de l'information comprend des noms comme nouvelle, renseignement, message, annonce, avis, communication et donnée. Il comprend aussi des verbes : informer, prévenir, annoncer, communiquer, renseigner, signaler. Ces mots ne sont pas tous des synonymes parfaits : chacun apporte une nuance. Pour réussir une question de vocabulaire, relève d'abord le mot demandé, puis explique son sens dans le contexte et, si besoin, indique comment sa formation ou son origine confirme ce sens. Coach Vince te le rappelle : un bon élève ne récite pas une liste ; il relie la forme du mot, son sens et son emploi.

Choisir entre « informer », « prévenir » et « tenir au courant »

Plusieurs verbes voisins existent, mais ils ne produisent pas exactement le même effet. Informer signifie transmettre une information à quelqu'un. Le verbe est neutre et convient aussi bien à une annonce unique qu'à plusieurs nouvelles : « La mairie informe les habitants de la fermeture de la route. » Il s'emploie souvent dans un registre administratif ou journalistique. Sa famille de mots est riche : information, informatif, informateur, informationnel. Le nom désinformation désigne, lui, la diffusion d'informations fausses ou trompeuses dans l'intention d'induire en erreur ; ne l'emploie pas pour une simple erreur involontaire.

Prévenir consiste à avertir une personne, souvent avant qu'un fait ne se produise ou dès qu'un problème apparaît. « Préviens-moi si le rendez-vous est déplacé » insiste sur l'alerte. Dans certains contextes, le mot peut évoquer une urgence ou une précaution. Il ne remplace donc pas toujours « tenir informé ». Une personne peut te prévenir d'un changement précis puis te tenir informé de la suite.

Tenir au courant est très proche de « tenir informé ». L'expression est courante et généralement plus orale : « Tiens-moi au courant pour la réunion. » Elle convient dans un message familial ou entre proches. Dans une lettre

officielle, une réponse argumentée ou une rédaction soignée, « tenir informé » donne souvent un ton plus précis et plus formel. Évite cependant d'accumuler des expressions de même sens dans une phrase : « Je vous informerai et vous tiendrai informés » est inutile si aucun contraste n'est expliqué.

Renseigner signifie fournir un renseignement ou aider quelqu'un à obtenir une information. « L'accueil renseigne les visiteurs sur les horaires » décrit une action de réponse. Le mot ne contient pas forcément l'idée d'un suivi. Communiquer insiste sur la transmission elle-même : on communique une décision, un document ou une donnée. Pour choisir avec justesse, pose-toi deux questions : faut-il annoncer un fait ponctuel, avertir d'un problème, répondre à une demande ou maintenir quelqu'un au fait d'une situation ? Le contexte est-il familier, neutre ou formel ?

Rédiger une phrase nette et adaptée

Une phrase efficace indique clairement qui reçoit les nouvelles et sur quoi elles portent. Le modèle le plus sûr est : sujet + tenir conjugué + personne + informé accordé + de + groupe nominal. Exemple : « La principale tiendra les familles informées de la nouvelle organisation. » Le sujet est « la principale », les destinataires sont « les familles », l'adjectif est accordé au féminin pluriel et le groupe introduit par « de » précise l'objet du suivi.

Tu peux placer un complément de temps pour rendre ton message plus concret : « Dès la publication des résultats, nous vous tiendrons informés de la suite. » Attention : « dès que » introduit une proposition avec un verbe conjugué, tandis que « dès » est suivi d'un nom. Écris donc « dès que nous aurons une réponse » ou « dès la réception de la réponse ». Cette précision améliore la logique de la phrase.

Dans une rédaction, ne te contente pas d'une formule vague comme « Je te tiens informé ». Ajoute l'objet si le lecteur ne peut pas le deviner : « Je te tiendrai informé de l'avancement de ma recherche. » Tu montres ainsi que tu maîtrises le sens du mot. À l'inverse, si l'information est déjà connue dans le texte, le pronom « en » peut éviter une répétition : « Le responsable nous en tiendra informés. » Cette formulation est correcte, mais plus soutenue ; utilise-la seulement si tu sais exactement ce que « en » remplace.

Dernier contrôle avant de rendre ta copie : relis le verbe, repère la personne informée, vérifie l'accord de « informé », puis demande-toi si l'idée de rester au fait de la situation est bien présente. Une expression précise vaut mieux qu'une formule approximative. Coach Vince te le rappelle : la qualité se joue dans ce contrôle final.

Exemples résolus

Accorder « informé » avec un pronom

Énoncé. Complète : « Les participantes au voyage ? Nous les tiendrons ... de l'horaire de départ. »

1. Repère le mot remplacé par le pronom « les » : il remplace « les participantes ».
2. « Participantes » est féminin pluriel.
3. L'adjectif « informé » qualifie les personnes qui reçoivent les nouvelles.
4. Accorde donc l'adjectif au féminin pluriel.

Résultat : « Les participantes au voyage ? Nous les tiendrons informées de l'horaire de départ. »

Choisir le mot juste selon la situation

Énoncé. Un responsable annonce qu'il donnera des nouvelles à plusieurs moments sur la réparation d'un équipement. Choisis entre « prévenir », « tenir informé » et « renseigner ».

1. La situation ne concerne pas une alerte unique : des nouvelles sont promises pendant une période.
2. « Renseigner » convient surtout lorsqu'on répond à une demande d'information.
3. « Prévenir » convient surtout pour avertir d'un fait précis.

4. L'expression qui marque le suivi est « tenir informé ».
5. Note qu'elle peut aussi être employée lorsqu'il s'agit seulement de maintenir les usagers au fait d'une situation.

Résultat : « Le responsable tiendra les usagers informés de l'avancée des réparations. »

Améliorer une phrase vague

Énoncé. Réécris de manière précise : « La responsable donnera des nouvelles aux familles. »

1. Le contexte suppose que les familles doivent rester au fait de la situation.
2. Remplace le groupe verbal vague par l'expression adaptée.
3. Accorde « informé » avec « les familles », féminin pluriel.
4. Ajoute l'objet des informations pour que la phrase soit complète.

Résultat : « La responsable tiendra les familles informées de l'évolution de la situation. »

Les conseils de Coach Vince



Une phrase, quatre contrôles

Avant de rendre ta copie, souligne le destinataire des nouvelles et vérifie l'accord de « informé ». Ajoute ensuite ce sur quoi porte l'information pour éviter une phrase floue.



Justifie ton choix de vocabulaire

Dans une réponse d'analyse, n'écris pas seulement « c'est un synonyme ». Explique l'effet précis : « tenir informé » indique que la personne restera au fait de l'évolution d'une situation.

Erreurs fréquentes

Erreur à éviter	Pourquoi	Le bon réflexe
Écrire « Je vous tiendrai informer ».	Après « tenir quelqu'un », on emploie ici l'adjectif « informé », et non l'infinitif « informer ».	Remplace mentalement par « prêt » : « Je vous tiendrai prêts » ; écris donc « Je vous tiendrai informés ».
Écrire « Nous tiendrons les élèves informé ».	« Informé » qualifie « les élèves », qui est pluriel.	Repère toujours la personne qui reçoit les nouvelles et accorde l'adjectif avec elle : « les élèves informés ».
Affirmer que « tenir informé » impose toujours plusieurs annonces régulières.	L'expression évoque le fait de maintenir quelqu'un au fait d'une situation, souvent lorsqu'elle évolue, mais une seule nouvelle utile peut suffire selon le contexte.	Cherche si le locuteur veut souligner un suivi ou le besoin de rester au courant ; ne transforme pas cette nuance en règle absolue.

I TA SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT

1 Repère le bon sens ★★★

Choisis la reformulation correcte.

1. « Nous vous tiendrons informés de la suite » signifie :
2. « Tiens-moi informé de ton arrivée » signifie :

2 Fais les accords ★★★

Complète chaque phrase avec la forme correcte de « informé ».

1. Le responsable tient sa collègue ... de la décision.
2. Nous tiendrons nos camarades ... des changements.
3. Les candidates seront tenues ... du résultat.

3 Distingue les nuances ★★★

Indique si chaque affirmation est vraie ou fausse.

1. « Tenir informé » convient particulièrement lorsqu'une situation évolue.
2. « Prévenir » signifie toujours exactement la même chose que « tenir informé ».
3. Dans « Je les tiens informées », le féminin pluriel peut être correct.

4 Associe le verbe au contexte ★★★

Associe chaque situation au verbe ou à l'expression le plus précis.

1. Une personne annonce un changement urgent d'horaire.
2. Une administration transmet une décision aux habitants.
3. Un responsable promet de donner des nouvelles pendant toute une démarche.
4. Un agent répond à une question sur des horaires.

5 Transforme avec rigueur ★★★

Réécris chaque phrase en remplaçant le groupe souligné par le pronom proposé et accorde correctement.

1. « Nous tiendrons les participantes informées de la réunion. » Remplace « les participantes » par « les ».
2. « Le responsable tient son voisin informé du projet. » Remplace « son voisin » par « le ».

6 Choisis une formulation adaptée ★★★

Réécris chaque phrase en utilisant « tenir informé » lorsque l'idée de suivi est présente.

1. La documentaliste donnera régulièrement des nouvelles aux élèves sur l'avancée du concours.
2. Le conducteur annonce une seule fois que le départ est retardé.

7 Analyse un choix de mots ★★★

Justifie l'emploi de l'expression dans chaque phrase.

« La mairie tiendra les habitants informés des différentes étapes des travaux. » Explique pourquoi « tenir informés » est plus précis que « prévenir ».

« Les familles seront tenues informées de la décision. » Justifie l'accord de « informées ».

8 Rédige un message clair ★★★

Rédige une phrase soignée pour annoncer aux familles qu'elles recevront des nouvelles pendant l'organisation d'un événement.

Ta phrase doit contenir « tenir informé », un accord correct et le sujet des informations.

ÉVALUATION

Réponds avec des phrases complètes lorsque la justification est demandée. Vérifie les accords avant de rendre ta copie.

Barème : 20 points

1. Explique en une phrase le sens de « tenir quelqu'un informé ». / 3
2. Complète : « La responsable tiendra les élèves ... de la suite du projet. » / 2
3. Complète : « Nous vous garderons ... de la situation. » Réécris la phrase avec l'expression « tenir informé ». / 3
4. Choisis le mot le plus précis : une personne annonce immédiatement qu'un rendez-vous est annulé. « Elle doit informer / prévenir / tenir informé les participants. » / 2
5. Justifie l'accord dans « Les candidates seront tenues informées des résultats. » / 3
6. Explique pourquoi « tenir informé » convient mieux que « renseigner » dans la phrase : « Le responsable tiendra les usagers informés de l'avancée des réparations. » / 4
7. Rédige une phrase avec « tenir informé » au féminin pluriel et précise le sujet des informations. / 3

Quiz de révision

1. Quelle idée est contenue dans l'expression « tenir informé » ?

- A) Donner des nouvelles au fil d'une situation B) Conserver un document
C) Empêcher une personne de parler D) Retenir une information

2. Quelle phrase est correctement accordée ?

- A) Je tiens mes sœurs informé. B) Je tiens mes sœurs informées. C) Je tiens mes sœurs informer.
D) Je tiens mes sœurs information.

3. Dans « Nous les tiendrons informés », quel mot détermine l'accord de « informés » ?

- A) Nous B) tiendrons C) les D) informés

4. Quel verbe convient le mieux pour annoncer un danger immédiat ?

- A) Renseigner B) Prévenir C) Tenir informé D) Décrire

5. Quelle phrase convient à un message soigné ?

- A) Je te tiens au jus. B) Je vous tiendrai informés de la décision. C) Je vous tiens dans le savoir.
D) Je vous donne des informations toujours.

6. Quel est le féminin singulier de « informé » dans cette expression ?

- A) informée B) informe C) informez D) information

7. Quelle phrase exprime une information unique plutôt qu'un suivi ?

- A) Le responsable tiendra les familles informées des étapes.
B) La mairie informe les habitants de la fermeture de la rue. C) Tiens-moi informé de l'évolution du dossier.
D) Nous tiendrons les usagers informés des travaux.

8. Dans « Les familles seront tenues informées », pourquoi écrit-on « informées » ?

- A)** Parce que le verbe est au futur **B)** Parce que « familles » est féminin pluriel
C) Parce que « tenues » est féminin pluriel **D)** Parce que « seront » impose le féminin

Guide pour les parents

Demandez à votre adolescent de reformuler l'expression avec ses propres mots, puis de créer une phrase liée à une situation concrète.

- Faites-lui identifier la personne qui reçoit les informations avant de lui demander l'accord de « informé ».
- Proposez deux contextes, l'un avec une annonce unique et l'autre avec un suivi, puis demandez-lui de choisir entre « informer », « prévenir » et « tenir informé » en justifiant.
- Faites-lui repérer le radical de « information », le préfixe de « désinformation » et le suffixe de « informatif » afin de relier formation des mots et sens.

Temps conseillé : ~15 min.

Questions fréquentes

Q. Peut-on dire « tenir quelqu'un informé » et « tenir quelqu'un au courant » ?

- R.** Oui. Les deux expressions indiquent que l'on maintient quelqu'un au fait d'une situation. « Tenir informé » est généralement plus adapté à un contexte soigné, tandis que « tenir au courant » est plus courant à l'oral.

Q. Pourquoi « informé » s'accorde-t-il dans cette expression ?

- R.** Parce qu'il caractérise la personne qui reçoit les informations : « Je tiens ma sœur informée » ; « Je tiens mes voisins informés ».

Q. Dois-je écrire « de » après « tenir informé » ?

- R.** Utilise souvent « de » pour préciser le sujet : « les tenir informés de la situation ». Si une proposition suit, une formulation comme « les informer dès que la décision sera connue » est souvent plus simple.

Q. D'où vient le mot « informer » ?

- R.** Il vient du latin *informare*, qui signifie notamment « donner une forme » ou « former dans l'esprit ». Cette origine explique qu'informer quelqu'un consiste à lui donner des éléments pour comprendre une situation.

Q. Cette expression peut-elle être étudiée au brevet ?

- R.** Oui. Elle peut apparaître dans une question de vocabulaire, de formation des mots, de grammaire sur l'accord, de réécriture ou dans une rédaction où tu dois adapter ton langage à la situation.

CORRIGÉ

Exercice 1 : Repère le bon sens

1. Nous vous donnerons les nouvelles utiles au fur et à mesure. *L'expression marque un suivi dans le temps.*
2. Donne-moi des nouvelles lorsque tu seras arrivé ou si la situation change. *La personne demande à recevoir une information utile.*

Exercice 2 : Fais les accords

1. informée. « Sa collègue » est féminin singulier.
2. informés. « Nos camarades » est pluriel.
3. informées. L'adjectif qualifie « les candidates ».

Exercice 3 : Distingue les nuances

1. Vrai. L'expression contient l'idée de suivi.
2. Faux. « Prévenir » insiste souvent sur l'avertissement d'un fait précis.
3. Vrai. Il est correct si « les » remplace plusieurs femmes ou plusieurs noms féminins.

Exercice 4 : Associe le verbe au contexte

1. prévenir. Il s'agit d'avertir rapidement d'un fait précis.
2. informer. Le verbe est neutre et adapté à une communication officielle.
3. tenir informé. L'idée essentielle est le suivi.
4. renseigner. Il fournit un renseignement demandé.

Exercice 5 : Transforme avec rigueur

1. Nous les tiendrons informées de la réunion. *Le pronom remplace un nom féminin pluriel.*
2. Le responsable le tient informé du projet. *Le pronom remplace un nom masculin singulier.*

Exercice 6 : Choisis une formulation adaptée

1. La documentaliste tiendra les élèves informés de l'avancée du concours. *Les nouvelles sont régulières : l'expression est adaptée.*
2. Le conducteur informe les voyageurs que le départ est retardé. *Une annonce unique ne demande pas forcément « tenir informé ».*

Exercice 7 : Analyse un choix de mots

1. « Tenir les habitants informés » est plus précis car les travaux comportent différentes étapes : la mairie annonce qu'elle donnera des nouvelles au fur et à mesure. « Prévenir » ferait surtout penser à l'annonce ponctuelle d'un changement ou d'un problème. *Ta justification doit nommer l'idée de suivi.*
2. Dans cette phrase, « informées » qualifie « les familles », qui est féminin pluriel. On écrit donc « informées » avec un e et un s. *Une justification complète cite le mot avec lequel l'adjectif s'accorde.*

Exercice 8 : Rédige un message clair

1. Réponse attendue : une phrase complète exprimant un suivi, avec l'accord féminin pluriel. Exemple : « Nous tiendrons les familles informées de l'organisation de l'événement. » *Accepte une autre phrase si le sens, la construction et l'accord sont corrects.*

Corrigé de l'évaluation

1. Tenir quelqu'un informé consiste à lui transmettre les nouvelles utiles au fur et à mesure qu'une situation évolue. / 3
2. informés / 2
3. Nous vous tiendrons informés de la situation. / 3
4. Elle doit prévenir les participants. / 2
5. « Informées » s'accorde avec « les candidates », qui est féminin pluriel. / 3
6. « Tenir informé » convient car les usagers recevront des nouvelles pendant l'avancée des réparations. « Renseigner » désignerait plutôt le fait de fournir une information ou de répondre à une question. / 4
7. Réponse attendue : une phrase complète avec « informées » accordé au féminin pluriel et un complément introduit par « de ». Exemple : « Le secrétariat tiendra les familles informées de la nouvelle organisation. » / 3

Réponses du quiz

1. **A) Donner des nouvelles au fil d'une situation.** L'expression insiste sur la transmission régulière de nouvelles utiles.
2. **B) Je tiens mes sœurs informées.** « Informées » qualifie « mes sœurs », féminin pluriel.
3. **C) les.** Le pronom « les » représente les personnes qui recevront les informations.
4. **B) Prévenir.** « Prévenir » signifie avertir, souvent d'un fait précis ou urgent.
5. **B) Je vous tiendrai informés de la décision.** La formulation est correcte, précise et adaptée à un contexte soigné.
6. **A) informée.** L'adjectif prend un e au féminin singulier.
7. **B) La mairie informe les habitants de la fermeture de la rue.** La phrase annonce une fermeture précise ; elle ne présente pas forcément des nouvelles successives.
8. **B) Parce que « familles » est féminin pluriel.** L'adjectif « informées » qualifie le nom féminin pluriel « familles ».

Pour aller plus loin sur exercices-3eme.fr

- › **Toutes les fiches de Français en 3^e** · [/francais-3eme/](#)
- › **Le domaine « vocabulaire » en 3^e** · [/francais-3eme/vocabulaire/](#)
- › **Préparer le brevet (dates, épreuves, méthode)** · [/brevet/](#)